

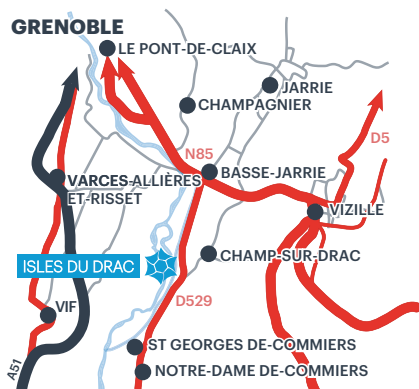


**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



## Pourquoi un classement ?

La volonté de préserver la basse vallée du Drac et de retrouver la continuité hydraulique entre Drac et Romanche date des années 1980. La création de la Réserve Naturelle Régionale des Isles du Drac est issue de cette démarche et d'un partenariat d'acteurs engagé dès les années 1990. La richesse du patrimoine naturel du site et le lit en tresse de la rivière, remarquable à l'échelle des Alpes, constituent des enjeux à protéger et à valoriser. Le classement du site a permis de mener à bien des projets d'envergure telle que l'augmentation du débit réservé au Drac (passant de 1,5 à 5,5 m<sup>3</sup>/s), améliorant ainsi les conditions de vie du milieu aquatique.



## Condition d'accès et réglementation

**Le lit du Drac est interdit à la fréquentation** par arrêté préfectoral depuis 1997 (AP n°97-6975).

Seuls le secteur de **Chasse Barbier** (terrasse alluviale sèche, canaux, étangs) sur la commune de Vif, la **promenade Thiervoz** (à Pont-de-Claix) et les digues aménagées sont autorisés au public.

Participez à la protection des Isles du Drac en respectant la réglementation dans les zones autorisées :



**Grenoble-Alpes Métropole - RNR des Isles du Drac**

12 rue du Polygone 38450 VIF - Tél : 04 76 98 38 57

[www.lametro.fr/reservesnaturelles](http://www.lametro.fr/reservesnaturelles)

[reservesnaturelles@lametro.fr](mailto:reservesnaturelles@lametro.fr)



Réserve Naturelle Régionale

ISLES DU DRAC



Photos : Grenoble-Alpes Métropole/RNR des Isles du Drac - Mise en page : [www.imail-france.net](http://www.imail-france.net)

Un îlot de  
biodiversité  
aux portes de la Métropole grenobloise



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

# La Réserve Naturelle Régionale des Isles du Drac

**Au carrefour d'influences montagnardes et méditerranéennes, la Réserve Naturelle Régionale des Isles du Drac abrite une mosaïque de milieux naturels particulièrement diversifiée, allant des pelouses sèches aux zones humides, en passant par les bancs de galets et les forêts alluviales.**



## Une nature exceptionnelle

### Aux portes de la Métropole

La biodiversité du site est remarquable, avec nombre d'espèces patrimoniales et protégées. Des habitats naturels d'intérêt communautaire sont présents, comme les herbiers aquatiques à potamot, les aulnaies-frênaies alluviales ou les pelouses sèches des terrasses alluviales.

Côté **flore**, on rencontre **8 espèces protégées** au niveau régional dont l'Inule de Suisse, l'Ophioglosse ou encore le Cirse de Montpellier.

Parmi les **197 espèces d'oiseaux recensées**, on peut citer l'Engoulevent d'Europe, caractéristique des milieux ouverts des terrasses alluviales, la Rousserolle turdoïde nichant dans les roselières, le Martin pêcheur chassant le long du Drac, le Chevalier

guignette sillonnant les grèves de galets. Des espèces de hérons rares comme le Blongios nain fréquentent également la Réserve, ainsi que des rapaces comme le Circaète Jean-le-Blanc et le Hibou Grand-duc.

Le monde discret des insectes n'est pas en reste, avec **une quarantaine d'espèces de libellules** (Agrion de Mercure), des papillons (Sphinx de l'Argousier) et un cortège remarquable de criquets peu communs (Ædipode émeraude, Tridactyle panaché).

Les indices trahissent également la présence de mammifères tels que le Castor d'Europe (espèce protégée). Enfin, la Réserve abrite **6 des 7 espèces de serpents** présentes en Isère, **10 espèces d'amphibiens**, dont le Crapaud calamite, et **12 espèces de chauve-souris** dont le Murin de Daubenton, lié aux milieux humides.

**2009** création de la réserve

**805** hectares répartis sur 9 communes

**15** km de lit en tresse

**700** espèces végétales inventoriées dont

**42** présentant un intérêt patrimonial fort

**482** espèces animales recensées

**40** habitats naturels différents

## Missions du gestionnaire

Le gestionnaire de la réserve, Grenoble-Alpes Métropole, met en œuvre les opérations du Plan de Gestion, véritable feuille de route sur 5 ans, permettant :

- \* d'améliorer la connaissance du site,
- \* de programmer des actions de gestion et de restauration des milieux,
- \* d'accueillir et sensibiliser le public dans les secteurs autorisés,
- \* d'assurer la surveillance du site, notamment dans les zones interdites au public,
- \* de suivre les travaux liés aux activités industrielles.

Le personnel de la Réserve naturelle est chargé de réaliser et coordonner ces opérations



| Inule de Suisse © CBNA/Villaret

| Agrion de Mercure © L. Poudré



| Castor d'Europe © S. De Danieli

